N°	Perspectives PGA	Mesures	Estimation coûts	Descriptif mesures	Remarques
1		Ressources		La mise en conformité légale (périmètre de	g.
1a	A <sub>0+3</sub> 2018	Abandon source de "Batanvaux": Recours à 100% à une alimentation externe (SEF)		La mise en comornite legale (permete de protection) de la principale source (Batanvaux) n'est pas possible dans la configuration actuelle de développement de la localité.	Pas de mesures constructives; aucun coûts estimés
1b	A <sub>0+5</sub>	Abandon source des "Beunez": Recours à 100% à une alimentation externe (SEF)		Quantité et qualité d'eau avec de fortes variations saisonnières, dans l'ensemble volumes relativement faibles Jusqu'à l'abandon: conservation de la	ures construct estimés
1c	A <sub>0+15</sub> 2030	Abandon Source de "Moulin Brûlé": Recours à 100% à une alimentation externe (SEF)		situation actuelle avec l'application des mesures urgentes et des directives de l'auto-contrôle	Pas de mes
2 2a/b		Puits Beunez et Moulin-Brûlé		Selon mesure 3	
3		Stations de pompage			
3a	A <sub>0+6</sub> 2021	Abandon STAP Gare	50'000 Déman- tèlement	Pompage plus nécessaire dès alimentation par le SEF et la mise en place de la nouvelle configuration du réseau  Jusqu'à l'abandon: conservation de la situation actuelle	
3a	A <sub>0+6</sub> 2021	Abandon STAP Gare  Démantèlement puits des  "Beunez"	5'000 Déman- tèlement	Ressource plus nécessaire dès alimentation par le SEF et la mise en place nouvelle configuration du réseau Jusqu'à l'abandon: conservation de la situation actuelle avec l'application des mesures urgentes	
3b	A <sub>0+7</sub> 2022	STAP des Châlets	25'000 Déman- tèlement	Pompage plus nécessaire dès alimentation par le SEF et la mise en place de la nouvelle configuration du réseau Jusqu'à l'abandon: conservation de la	
				situation actuelle avec l'application des mesures urgentes	
3с	A <sub>0+10</sub> 2025	Abandon STAP Moulin-Brûlé	51'000 Déman- tèlement	Théoriquement plus nécessaire dès alimentation par le SEF En raison d'une rénovation importante en 2003 : conservation jusqu'à obsolescence des 1ers éléments électro-mécaniques	
4 4a		Traitement de l'eau  R. des Fraises	0	UV, comptabilisé sous 5a	
4a 4b	A <sub>0+8</sub>	R. des Fraises  R. de la Printanière	75'000	A terme, remplacement de la chloration de la STAP Gare par la mise en place d'un	
4c	2023	Moulin-Brûlé	70000.	U.V au réservoir UV existant / abandon à terme	
4d	A <sub>0+10</sub>	R. Les Tartins		Abandon de la chloration, dès la mise hors service de la STAP de Moulin-Brûlé	
5	Dès 2025	Réservoirs		Service de la OTAL de Modili Politie	
5a Fraises	A <sub>0+2-4</sub> 2017-2018	Volume total insuffisant	1'080'000	Construction d'un nouveau volume pour disposer au total de 1'000 m3 Assainissement ou démantèlement du réservoir existant	
		Difficulté d'accès au site	210'000	Réalisation d'un nouveau chemin d'accès	
ère		Volume total suffisant mais mal pratique en raison d'une cuve unique	665'000	Nouvel répartition du volume par la mise en place de 2 cuves de dimension égale	
5b Printanière	A <sub>0+5-6</sub> 2020-2021	Mauvais état général (corrosion des armatures)		Rénovation de l'ensemble du réservoir (cuves, maçonnerie, tuyauterie) Réalisation d'un nouveau chemin d'accè. A	
		Difficulté d'accès au site	165'000	coordonner évent. avec l'accès futur aux sites éoliens	
5c Des Châlets	A <sub>0+7</sub> 2022	Abandon R. Chalet	45'000 Déman- tèlement	Abandon à compter de l'alimentation par le SEF et la mise en place nouvelle configuration du réseau (Z.P)	
5d Des Tartins	A <sub>0+10-12</sub> Dès 2025	Abandon R. des Tartins	45'000 Déman- tèlement	Abandon dàs la mise hors service de la STAP de Moulin-Brûlé	
6		Conduites de transport		A(1)	
6a	A <sub>0+2-3</sub> 2017-2018	1 seule conduite entre les réservoirs des Fraises et de la Printanière	105'000	Améliorer les possibilités de réparation et d'entretien avec la mise en place de 2 chambres de contrôle avec vannes de secteur.	
		Alimentation de secours, 2ème point d'entrée		Alimentation de secours SEF-Tramelan via la conduite de refoulement du R. de Chalet	
6b		seule conduite entre le réservoir de la Printanière et le réseau de distribution (sectoriellement à grande profondeur)	185'000	Doublement de l'alimentation avec la réalisation d'une nouvelle conduite depuis le réservoir de la Printanière	Réalisée
7		Réseau de distribution			
7a	A <sub>0</sub> - A <sub>+20</sub>	Certaines branches en antenne dans et hors localité limitent la pression ou n'assurent pas une bonne circulation de l'eau	880'000	Projet et bouclages de différents secteurs et développement du réseau	150'000 en 2015 730'000> 2025- 2030
7b	A <sub>0 +3-5</sub>	Mise en place de la nouvelle	180'000	Etablissement des nouvelles zones de	
7c	En cours / jusqu'au terme du plan	structure du réseau selon PGA Fuites sur le réseau	110'000	pression  Poursuite de la politique de réduction de fuites (campagnes de mesures, matériel ad hoc) et répertorier les interventions dans le manuel d'autocontrôle	2015 - 2035
7d	En cours / jusqu'au terme du plan	Vieillissement des conduites	5'280'000	Renouvelement des conduites présentant le % de fuites le plus important et / où qui arrivent en fin de vie théorique	
8	En cours /	Télégestion			2016 - 2025
8a	jusqu'à la fin des aménagements principaux	Télégestion globale et tableau de commande au STT  Total des investissements	50'000	Poursuite et finalisation de la mise en place d'une télégestion moderne	2016 - 2025